

République Française  
Département VOSGES  
**COMMUNE DE LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14/06/2025

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 10                | 7        | 8                         |

| Vote           |
|----------------|
| Aucun          |
| Pour : 0       |
| Contre : 8     |
| Abstention : 0 |

L'an 2025, le 14 Juin à 9:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT s'est réuni à la Salle du conseil de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEHON Francis, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/06/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2025.

**Présents** : M. DEHON Francis, Maire, Mmes : BOUR Jacqueline, LARRIERE Nathalie, OUGER Cécilia, PLUCHOT Michèle, MM : DELBECQUE Michel, PLUCHOT Pascal

**Excusé ayant donné procuration** :

M. DEHON Didier a donné procuration à M. DEHON Francis

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en PREFECTURE

Le :

Et

Publication ou notification du :

**Absents** :

M. MULOT Denis et M. PERRIN Maurice

**A été nommée secrétaire** : Madame OUGER Cécilia

**140625-08 – AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DEPOSEE PAR LA SOCIETE PARC EOLIEN DES BAUMES**

Monsieur Le Maire présente la demande d'autorisation environnementale déposée par la Société Parc éolien des Baumes, en vue d'obtenir l'autorisation de créer et d'exploiter un parc éolien composé de 7 aérogénérateurs et de 3 postes de livraison sur le territoire des communes de Valfroicourt, Rancourt et Remoncourt

Cette demande fait l'objet d'une consultation publique du 23 juin au 24 septembre inclus.

Monsieur Le Maire précise que le périmètre d'affichage de l'avis de consultation s'étend à la commune de La Neuveville-sous-Montfort.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet et à adresser la délibération visée à Madame La Préfète.

Monsieur Le Maire présente ensuite aux membres du Conseil le contexte de la demande d'enregistrement ainsi que le projet.

**Après débats, le Conseil Municipal à 8 VOIX CONTRE, donne un avis DEFAVORABLE concernant la demande d'autorisation environnementale déposée par la Société Parc éolien des Baumes.**

**Le Conseil Municipal souhaite énumérer les raisons de son avis défavorable :**

- Le projet représente un risque pour la préservation de la biodiversité et notamment pour les oiseaux et les chauves-souris (un nombre important de ces espèces ont été retrouvés morts aux pieds des éoliennes) ;
- Ce projet est en opposition avec la conservation d'un patrimoine paysager naturel (paysage dénaturés et industrialisé) ;
- Le Conseil Municipal est contre un développement massif des éoliennes sur le territoire (d'autres parcs d'éoliennes sont présents à proximité) ;
- Le présent projet représente d'une manière générale un risque environnemental pour la préservation et l'équilibre de l'écosystème du territoire ;
- Ce projet présente également un risque de pollution visuelle de jour comme de nuit.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 24/06/2025

Le Maire,  
Monsieur Francis DEHON



La secrétaire de séance,  
Madame OUGER Cécilia

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le